



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-21150>

Département(s) de publication : **75, 78, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **25-21150**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : SIAAP

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Protection de l'environnement

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Réalisation d'études à caractère général et technique

**Description** : Le marché de réalisation d'études à caractère général et technique a pour objet d'assurer des prestations d'études pour le SIAAP. Plusieurs domaines de compétences sont concernés : l'hydraulique, l'aéraulique, l'hydrologie, la métrologie, les fluides, le génie civil, la sécurité industrielle, la sûreté de fonctionnement, l'électricité, l'automatisme, l'informatique industrielle, l'énergie, l'environnement, l'écologie, la biodiversité, les études règlementaires, la production graphique, la gestion technique du patrimoine industriel, la prévention des risques, la santé et sécurité professionnelle...

**Identifiant de la procédure** : 8e78e248-10fd-4b93-ab15-f2d32a43fead

**Identifiant interne** : 20240020

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 71318000 Services de conseil et de consultation en ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 71330000 Services divers d'ingénierie

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 116,000,000 Euro**

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 14**

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 5**

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux documents de la consultation

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Etudes à caractère générales à dominante procédés d'un montant supérieur à 100 keuros HT pour l'ensemble des sites du SIAAP

**Description :** Le marché de réalisation d'études à caractère général d'un montant supérieur à 100 keuros HT a pour objet d'assurer des prestations d'études faisant appel à plusieurs spécialités indissociables entre elles pour l'ensemble des sites du SIAAP. Plusieurs domaines de compétences sont concernés : l'hydraulique, l'aéraulique, l'hydrologie, la métrologie, les fluides, le génie civil, la sécurité industrielle, la sûreté de fonctionnement, l'électricité, l'automatisme, l'informatique industrielle, l'énergie, l'environnement, l'écologie, la biodiversité, les études réglementaires, la production graphique, la gestion technique du patrimoine industriel, la prévention des risques, la santé et sécurité professionnelle...

**Identifiant interne :** 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71318000 Services de conseil et de consultation en ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71330000 Services divers d'ingénierie

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieux d'exécution : SAV/SEG/SEC/SAM/DSAR/DAL/CDEA /DT/DI/DS/DE/DESP

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée : 12 Mois**

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 3**

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Durée de 1 an reconductible 3 fois soit 4 ans maximum**

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 22,000,000 Euro**

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Une déclaration appropriée des banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières

années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution des prestations ; - Une présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate); - L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité

**Description :** Qualité

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 51

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix

**Description :** Prix

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 49

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/03/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 24/03/2025 à 10:00

**Informations complémentaires :** Accord-cadre mixte multi-attributaires de services. Pour les lots 1 à 3 relatifs aux études à caractère général, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de deux (2) lots et un même candidat ne pourra pas se voir attribuer les lots 2 et 3, qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. Pour les lots 4 à 14 relatifs aux études spécialisées à caractère technique, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de trois (3) lots qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement avec mandataire solidaire. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget du syndicat, sur fonds propres. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 4 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique avec authentification de la signature du candidat et indication d'une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les négociations ne sont pas autorisées pour cette consultation. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994) Le recours peut être introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans

un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Etudes à caractère général à dominantes procédés d'un montant inférieur à 100 keuros pour les sites EST du SIAAP (SAM-SEC-DSAR-DT-DESP-DAL-CDEA-DI)

**Description :** Le marché de réalisation d'études à caractère général d'un montant inférieur à 100 keuros HT a pour objet d'assurer des prestations d'études faisant appel à plusieurs spécialités indissociables entre elles pour les sites EST du SIAAP (SAM-SEC-DSAR-DT-DESP-DAL-CDEA-DI) Plusieurs domaines de compétences sont concernés : l'hydraulique, l'aéraulique, l'hydrologie, la métrologie, les fluides, le génie civil, la sécurité industrielle, la sûreté de fonctionnement, l'électricité, l'automatisme, l'informatique industrielle, l'énergie, l'environnement, l'écologie, la biodiversité, les études règlementaires, la production graphique, la gestion technique du patrimoine industriel, la prévention des risques, la santé et sécurité professionnelle...

**Identifiant interne :** 2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71318000 Services de conseil et de consultation en ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71330000 Services divers d'ingénierie

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Lieux d'exécution : SAV/SEG/SEC/SAM/DSAR/DAL/CDEA /DT/DI/DS/DE/DESP

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 12 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : Durée de 1 an reconductible 3 fois soit 4 ans maximum

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 10,000,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Une déclaration appropriée des banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution des prestations ; - Une présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate); - L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Qualité

**Description** : Qualité

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 51

**Critère** :

**Type** : Prix

**Nom** : Prix

**Description** : Prix

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 49

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://marchespublics.siaap.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 21/03/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture** : 24/03/2025 à 10:00

**Informations complémentaires** : Accord-cadre mixte multi-attributaires de services. Pour les lots 1 à 3 relatifs aux études à caractère général, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de deux (2) lots et un même candidat ne pourra pas se voir attribuer les lots 2 et 3, qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. Pour les lots 4 à 14 relatifs aux études spécialisées à caractère technique, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de trois (3) lots qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement avec mandataire solidaire. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget du syndicat, sur fonds propres. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 4 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique avec authentification de la signature du candidat et indication d'une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Les négociations ne sont pas autorisées pour cette consultation. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Informations relatives aux délais de recours** : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de

l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994) Le recours peut être introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** Etudes à caractère général à dominantes procédés d'un montant inférieur à 100 keuros HT pour les sites OUEST du SIAAP (SAV-SEG-DSAR-DT-DESP-DI)

**Description :** Le marché de réalisation d'études à caractère général d'un montant inférieur à 100 keuros HT a pour objet d'assurer des prestations d'études faisant appel à plusieurs spécialités indissociables entre elles pour les sites EST du SIAAP (SEC, SAM, DAL, DT, DESP, DI, DSAR). Plusieurs domaines de compétences sont concernés : l'hydraulique, l'aéraulique, l'hydrologie, la métrologie, les fluides, le génie civil, la sécurité industrielle, la sûreté de fonctionnement, l'électricité, l'automatisme, l'informatique industrielle, l'énergie, l'environnement, l'écologie, la biodiversité, les études règlementaires, la production graphique, la gestion technique du patrimoine industriel, la prévention des risques, la santé et sécurité professionnelle...

**Identifiant interne :** 3

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71318000 Services de conseil et de consultation en ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71330000 Services divers d'ingénierie

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieux d'exécution : SAV/SEG/SEC/SAM/DSAR/DAL/CDEA /DT/DI/DS/DE/DESP

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Durée de 1 an reconductible 3 fois soit 4 ans maximum

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 10,000,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés

au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Une déclaration appropriée des banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution des prestations ; - Une présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate); - L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité

**Description :** Qualité

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 51

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix

**Description :** Prix

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 49

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requisite

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/03/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 24/03/2025 à 10:00

**Informations complémentaires :** Accord-cadre mixte multi-attributaires de services. Pour les lots 1 à 3 relatifs aux études à caractère général, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de deux (2) lots et un même candidat ne pourra pas se voir attribuer les lots 2 et 3, qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. Pour les lots 4 à 14 relatifs aux études spécialisées à caractère technique, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de trois (3) lots qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement avec mandataire solidaire. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget du syndicat, sur fonds propres. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 4 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique avec authentification de la signature du candidat et indication d'une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les négociations ne sont pas autorisées pour cette consultation. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requisite

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994) Le recours peut être introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** Etudes à caractère technique en hydraulique, hydrologie, hydrogéologie, métrologie, aéraulique et réseaux pour l'ensemble des sites du SIAAP.

**Description :** Les prestations consistent en la réalisation d'études en matière d'ingénierie portant sur l'hydraulique, l'hydrologie, l'hydrogéologie, la métrologie, l'aéraulique et les réseaux sur l'ensemble des sites du SIAAP.

**Identifiant interne :** 4

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71318000 Services de conseil et de consultation en ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71330000 Services divers d'ingénierie

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieux d'exécution : SAV/SEG/SEC/SAM/DSAR/DAL/CDEA /DT/DI/DS/DE/DESP

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Durée de 1 an reconductible 3 fois soit 4 ans maximum

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 6,000,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Une déclaration appropriée des banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution des prestations ; - Une présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate); - L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

**5.1.10 Critères d'attribution****Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité

**Description :** Qualité

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 51

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix

**Description :** Prix

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 49

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**5.1.12 Conditions du marché public****Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 21/03/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture** : 24/03/2025 à 10:00

**Informations complémentaires** : Accord-cadre mixte multi-attributaires de services. Pour les lots 1 à 3 relatifs aux études à caractère général, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de deux (2) lots et un même candidat ne pourra pas se voir attribuer les lots 2 et 3, qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. Pour les lots 4 à 14 relatifs aux études spécialisées à caractère technique, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de trois (3) lots qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement avec mandataire solidaire. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget du syndicat, sur fonds propres. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 4 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique avec authentification de la signature du candidat et indication d'une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Les négociations ne sont pas autorisées pour cette consultation. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Informations relatives aux délais de recours** : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice

administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994) Le recours peut être introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

**Titre :** Etudes à caractère technique en production graphique : conception maquette, numérisation, schéma PID pour l'ensemble des sites du SIAAP.

**Description :** Les prestations consistent en la réalisation d'études de production graphique pour l'ensemble des sites du SIAAP : conception maquette, numérisation, schéma PID (en anglais Piping et Instrumentation Diagram ou Process et Instrumentation Diagram)

**Identifiant interne :** 5

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71318000 Services de conseil et de consultation en ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71330000 Services divers d'ingénierie

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires** : Lieux d'exécution : SAV/SEG/SEC/SAM/DSAR/DAL/CDEA /DT/DI/DS/DE/DESP

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 12 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : Durée de 1 an reconductible 3 fois soit 4 ans maximum

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 6,000,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Une déclaration appropriée des banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution des prestations ; - Une présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate); - L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Nom** : Qualité

**Description** : Qualité

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 51

**Critère :**

**Type** : Prix

**Nom** : Prix

**Description** : Prix

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 49

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://marchespublics.siaap.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/03/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 24/03/2025 à 10:00

**Informations complémentaires :** Accord-cadre mixte multi-attributaires de services. Pour les lots 1 à 3 relatifs aux études à caractère général, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de deux (2) lots et un même candidat ne pourra pas se voir attribuer les lots 2 et 3, qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. Pour les lots 4 à 14 relatifs aux études spécialisées à caractère technique, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de trois (3) lots qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement avec mandataire solidaire. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget du syndicat, sur fonds propres. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 4 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique avec authentification de la signature du candidat et indication d'une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Les négociations ne sont pas autorisées pour cette consultation. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994) Le recours peut être introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses

intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

**Titre :** Etudes à caractère technique en matière d'énergie : études thermiques, audit énergétique, efficacité énergétique, valorisation énergétique.

**Description :** Les prestations consistent en la réalisation d'études spécialisées en matière d'énergie : études thermiques, audits énergétiques, efficacité énergétique, valorisation énergétique.

**Identifiant interne :** 6

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71318000 Services de conseil et de consultation en ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71330000 Services divers d'ingénierie

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieux d'exécution : SAV/SEG/SEC/SAM/DSAR/DAL/CDEA /DT/DI/DS/DE/DESP

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée : 12 Mois**

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 3**

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Durée de 1 an reconductible 3 fois soit 4 ans maximum**

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 8,000,000 Euro**

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Une déclaration appropriée des banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières

années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution des prestations ; - Une présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate); - L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité

**Description :** Qualité

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 51

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix

**Description :** Prix

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 49

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/03/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 24/03/2025 à 10:00

**Informations complémentaires :** Accord-cadre mixte multi-attributaires de services. Pour les lots 1 à 3 relatifs aux études à caractère général, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de deux (2) lots et un même candidat ne pourra pas se voir attribuer les lots 2 et 3, qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. Pour les lots 4 à 14 relatifs aux études spécialisées à caractère technique, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de trois (3) lots qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci-devra revêtir la forme d'un groupement avec mandataire solidaire. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget du syndicat, sur fonds propres. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 4 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique avec authentification de la signature du candidat et indication d'une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Les négociations ne sont pas autorisées pour cette consultation. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994) Le recours peut être introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans

un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

**Titre :** Etudes à caractère technique en matière d'infrastructures, superstructures, génie civil, bâtiments tertiaires, utilités, ouvrages industriels.

**Description :** Les prestations consistent en la réalisation d'études spécialisées pour les infrastructures, superstructures, génie civil, bâtiments tertiaires, utilités, ouvrages industriels

**Identifiant interne :** 7

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71318000 Services de conseil et de consultation en ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71330000 Services divers d'ingénierie

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieux d'exécution : SAV/SEG/SEC/SAM/DSAR/DAL/CDEA /DT/DI/DS/DE/DESP

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée : 12 Mois**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 3**

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Durée de 1 an reconductible 3 fois soit 4 ans maximum**

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 6,000,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Une déclaration appropriée des banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution des

prestations ; - Une présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate); - L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité

**Description :** Qualité

**Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) :** 51

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix

**Description :** Prix

**Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) :** 49

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variante :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/03/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

## Informations relatives à l'ouverture publique :

**Date d'ouverture** : 24/03/2025 à 10:00

**Informations complémentaires** : Accord-cadre mixte multi-attributaires de services. Pour les lots 1 à 3 relatifs aux études à caractère général, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de deux (2) lots et un même candidat ne pourra pas se voir attribuer les lots 2 et 3, qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. Pour les lots 4 à 14 relatifs aux études spécialisées à caractère technique, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de trois (3) lots qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement avec mandataire solidaire. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget du syndicat, sur fonds propres. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 4 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique avec authentification de la signature du candidat et indication d'une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Les négociations ne sont pas autorisées pour cette consultation. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

## Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Informations relatives aux délais de recours** : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994) Le recours peut être introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou

publication de la décision de l'organisme. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

**Titre :** Etudes à caractère technique en électricité, automatisme, instrumentation

**Description :** Les prestations consistent en la réalisation d'études spécialisées en électricité, automatisme, instrumentation

**Identifiant interne :** 8

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71318000 Services de conseil et de consultation en ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71330000 Services divers d'ingénierie

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieux d'exécution : SAV/SEG/SEC/SAM/DSAR/DAL/CDEA /DT/DI/DS/DE/DESP

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Durée de 1 an reconductible 3 fois soit 4 ans maximum**

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 8,000,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Une déclaration appropriée des banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution des prestations ; - Une présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Les

certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate); - L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité

**Description :** Qualité

**Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) :** 51

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix

**Description :** Prix

**Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) :** 49

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/03/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 24/03/2025 à 10:00

**Informations complémentaires :** Accord-cadre mixte multi-attributaires de services. Pour les lots 1 à 3 relatifs aux études à caractère général, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de deux (2) lots et un même candidat ne pourra pas se voir attribuer les lots 2 et 3, qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. Pour les lots 4 à 14 relatifs aux études spécialisées à caractère technique, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de trois (3) lots qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement avec mandataire solidaire. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget du syndicat, sur fonds propres. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 4 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique avec authentification de la signature du candidat et indication d'une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les négociations ne sont pas autorisées pour cette consultation. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requis

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994) Le recours peut être introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

**Titre :** Etudes en sécurité industrielle, sûreté de fonctionnement, EDD, PAC, HAZOP, DRPCE, vulnérabilité incendie

**Description :** Les prestations consistent en la réalisation d'études spécialisées en sécurité industrielle, sûreté de fonctionnement, EDD, PAC, HAZOP, DRPCE, vulnérabilité incendie

**Identifiant interne :** 9

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71318000 Services de conseil et de consultation en ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71330000 Services divers d'ingénierie

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieux d'exécution : SAV/SEG/SEC/SAM/DSAR/DAL/CDEA /DT/DI/DS/DE/DESP

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Durée de 1 an reconductible 3 fois soit 4 ans maximum

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 14,000,000 Euro**

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Une déclaration appropriée des banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution des prestations ; - Une présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise

à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate); - L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité

**Description :** Qualité

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 51

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix

**Description :** Prix

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 49

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/03/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 24/03/2025 à 10:00

**Informations complémentaires :** Accord-cadre mixte multi-attributaires de services. Pour les lots 1 à 3 relatifs aux études à caractère général, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de deux (2) lots et un même candidat ne pourra pas se voir attribuer les lots 2 et 3, qu'il soit prestataire unique,

mandataire ou cotraitant. Pour les lots 4 à 14 relatifs aux études spécialisées à caractère technique, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de trois (3) lots qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement avec mandataire solidaire. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget du syndicat, sur fonds propres. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 4 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique avec authentification de la signature du candidat et indication d'une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les négociations ne sont pas autorisées pour cette consultation. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994) Le recours peut être introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010**

**Titre :** Etudes spécialisées en gestion technique du patrimoine industriel

**Description :** Les prestations consistent en la réalisation d'études spécialisées d'assistance relatives à des projets dans le domaine de la gestion technique du patrimoine industriel (maintenance conditionnelle, équipements...)

**Identifiant interne : 10**

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71318000 Services de conseil et de consultation en ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71330000 Services divers d'ingénierie

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieux d'exécution : SAV/SEG/SEC/SAM/DSAR/DAL/CDEA /DT/DI/DS/DE/DESP

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée : 12 Mois**

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements : 3**

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Durée de 1 an reconductible 3 fois soit 4 ans maximum

**5.1.5 Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 6,000,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Une déclaration appropriée des banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution des prestations ; - Une présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate); - L'indication des

titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité

**Description :** Qualité

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 51

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix

**Description :** Prix

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 49

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/03/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 24/03/2025 à 10:00

**Informations complémentaires :** Accord-cadre mixte multi-attributaires de services. Pour les lots 1 à 3 relatifs aux études à caractère général, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de deux (2) lots et un même candidat ne pourra pas se voir attribuer les lots 2 et 3, qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. Pour les lots 4 à 14 relatifs aux études spécialisées à

caractère technique, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de trois (3) lots qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement avec mandataire solidaire. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget du syndicat, sur fonds propres. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 4 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique avec authentification de la signature du candidat et indication d'une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les négociations ne sont pas autorisées pour cette consultation. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994) Le recours peut être introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011**

**Titre :** Etudes en matière de biodiversité, écologie, milieu naturel

**Description :** Les prestations consistent en la réalisation d'études spécialisées en matière de biodiversité et écologie

**Identifiant interne : 11**

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71318000 Services de conseil et de consultation en ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71330000 Services divers d'ingénierie

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieux d'exécution : SAV/SEG/SEC/SAM/DSAR/DAL/CDEA /DT/DI/DS/DE/DESP

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée : 12 Mois**

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements : 3**

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Durée de 1 an reconductible 3 fois soit 4 ans maximum

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA : 6,000,000 Euro**

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Une déclaration appropriée des banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution des prestations ; - Une présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate); - L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents

susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité

**Description :** Qualité

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 51

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix

**Description :** Prix

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 49

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/03/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 24/03/2025 à 10:00

**Informations complémentaires :** Accord-cadre mixte multi-attributaires de services. Pour les lots 1 à 3 relatifs aux études à caractère général, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de deux (2) lots et un même candidat ne pourra pas se voir attribuer les lots 2 et 3, qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. Pour les lots 4 à 14 relatifs aux études spécialisées à caractère technique, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de trois (3) lots qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci devra revêtir la forme d'un

groupement avec mandataire solidaire. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget du syndicat, sur fonds propres. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 4 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique avec authentification de la signature du candidat et indication d'une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Les négociations ne sont pas autorisées pour cette consultation. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994) Le recours peut être introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

**Titre :** Etudes en matière de santé et sécurité professionnelle

**Description :** Les prestations consistent en la réalisation d'études spécialisées en matière de santé et sécurité professionnelle

**Identifiant interne :** 12

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71318000 Services de conseil et de consultation en ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71330000 Services divers d'ingénierie

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieux d'exécution : SAV/SEG/SEC/SAM/DSAR/DAL/CDEA /DT/DI/DS/DE/DESP

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Durée de 1 an reconductible 3 fois soit 4 ans maximum

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 6,000,000 Euro

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Une déclaration appropriée des banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution des prestations ; - Une présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate); - L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité

**Description :** Qualité

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 51

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix

**Description :** Prix

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 49

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/03/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 24/03/2025 à 10:00

**Informations complémentaires :** Accord-cadre mixte multi-attributaires de services. Pour les lots 1 à 3 relatifs aux études à caractère général, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de deux (2) lots et un même candidat ne pourra pas se voir attribuer les lots 2 et 3, qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. Pour les lots 4 à 14 relatifs aux études spécialisées à caractère technique, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de trois (3) lots qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement avec mandataire solidaire. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget du syndicat, sur fonds propres. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 4 du règlement de la consultation. Le dossier de

consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique avec authentification de la signature du candidat et indication d'une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Les négociations ne sont pas autorisées pour cette consultation. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994) Le recours peut être introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

**Titre :** Etudes relatives aux GES (Gaz à Effet de Serre), au plan de mobilité, à la pollution lumineuse et aux études diverses en lien avec le changement climatique

**Description :** Les prestations consistent en la réalisation d'études relatives aux GES (Gaz à Effet de Serre), au plan de mobilité, à la pollution lumineuse et aux études diverses en lien avec le changement climatique

**Identifiant interne :** 13

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71318000 Services de conseil et de consultation en ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71330000 Services divers d'ingénierie

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieux d'exécution : SAV/SEG/SEC/SAM/DSAR/DAL/CDEA /DT/DI/DS/DE/DESP

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Durée de 1 an reconductible 3 fois soit 4 ans maximum

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 2,000,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

## Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

### 5.1.9 Critères de sélection

#### Critère :

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

#### Critère :

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Une déclaration appropriée des banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels

#### Critère :

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution des prestations ; - Une présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate); - L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité

**Description :** Qualité

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 51

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix

**Description :** Prix

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 49

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 21/03/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 24/03/2025 à 10:00

**Informations complémentaires :** Accord-cadre mixte multi-attributaires de services. Pour les lots 1 à 3 relatifs aux études à caractère général, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de deux (2) lots et un même candidat ne pourra pas se voir attribuer les lots 2 et 3, qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. Pour les lots 4 à 14 relatifs aux études spécialisées à caractère technique, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de trois (3) lots qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement avec mandataire solidaire. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget du syndicat, sur fonds propres. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 4 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse

suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique avec authentification de la signature du candidat et indication d'une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Les négociations ne sont pas autorisées pour cette consultation. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994) Le recours peut être introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SIAAP**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris**

#### **5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014**

**Titre :** Etudes à caractère technique en informatique industrielle, analyse et modélisation de données.

**Description :** Les prestations consistent en la réalisation d'études en matière d'informatique industrielle, analyse et modélisation de données

**Identifiant interne :** 14

##### **5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71318000 Services de conseil et de consultation en ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71330000 Services divers d'ingénierie

##### **5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieux d'exécution : SAV/SEG/SEC/SAM/DSAR/DAL/CDEA /DT/DI/DS/DE/DESP

##### **5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 12 Mois

##### **5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Durée de 1 an reconductible 3 fois soit 4 ans maximum

##### **5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 6,000,000 Euro

##### **5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

##### **5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Une déclaration appropriée des banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution des prestations ; - Une présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services de même nature effectués au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate); - L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

**5.1.10 Critères d'attribution****Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Qualité

**Description** : Qualité

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 51

**Critère :**

**Type** : Prix

**Nom** : Prix

**Description** : Prix

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 49

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché** : <https://marchespublics.siaap.fr>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://marchespublics.siaap.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 21/03/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture** : 24/03/2025 à 10:00

**Informations complémentaires** : Accord-cadre mixte multi-attributaires de services. Pour les lots 1 à 3 relatifs aux études à caractère général, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de deux (2) lots et un même candidat ne pourra pas se voir attribuer les lots 2 et 3, qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. Pour les lots 4 à 14 relatifs aux études spécialisées à caractère technique, un même candidat ne pourra pas se voir attribuer plus de trois (3) lots qu'il soit prestataire unique, mandataire ou cotraitant. En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci-devra revêtir la forme d'un groupement avec mandataire solidaire. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget du syndicat, sur fonds propres. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 4 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique avec authentification de la signature du candidat et indication d'une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Les négociations

ne sont pas autorisées pour cette consultation. Le fuseau horaire de référence est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Article L551-1 et s. du Code de justice administrative. Référé contractuel : Article L551-13 et s. du Code de justice administrative. Recours de pleine juridiction en contestation de sa validité (en vertu de l'arrêt du CE du 2 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994) Le recours peut être introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SIAAP

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** SIAAP

**Numéro d'enregistrement :** 25755000400077

**Adresse postale :** 2 rue Jules César

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75012

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Point de contact :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Adresse électronique :** [marchesiaap@siaap.fr](mailto:marchesiaap@siaap.fr)

**Téléphone :** +33 144754426

**Adresse internet :** <https://www.siaap.fr>

**Profil de l'acheteur :** <https://marchespublics.siaap.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de  
passation de marché**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement :** 1

**Adresse postale :** 7 Rue de Jouy

**Ville :** PARIS

**Code postal :** 75004

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

**Téléphone :** +33 144594400

**Adresse internet :** <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier :** c488c094-37d4-475e-86cb-bfb4d0ea441f-01

### 10.1 Modification

**Identifiant de la section :** PROCEDURE

**Description des modifications :** Date limite de réception des offres : Le 21/03/2025 à 16:00 au lieu du 14/03/2025 à 16:00 Date d'ouverture : Le 24/03/2025 à 10:00 au lieu du 17/03/2025 à 10:00

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 19f945c1-daa0-4288-a249-e6b933945f6c - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 24/02/2025 à 12:20

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 24/02/2025